

Centre Patronal

La maison de l'économie

—
Nos services aux entreprises

CP
Centre Patronal

fPv
Fédération Patronale
Vaudoise

Édition janvier 2024



Coralie Lourenço Alves et Gislaïne Fischer, réceptionnistes

Sommaire

4

Le partenaire indépendant qui vous accompagne

5

Chiffres-clés

6-7

S'affilier au 1^{er} pilier

8

S'affilier à une caisse d'allocations familiales

9

S'assurer à une assurance perte de gain

10-11

S'assurer au 2^e pilier

12-13

Aux côtés des entrepreneurs de demain

14-15

Se faire conseiller

16-17

Construire et entretenir son réseau

18-19

S'informer

20-21

Être défendu en tant qu'entrepreneur

22-23

Se former

24-25

Soutenir et accompagner la vie professionnelle

Le partenaire indépendant qui vous **accompagne**

Implanté à Paudex, à Berne et à Zurich, le Centre Patronal est une entreprise de services privée qui propose un large éventail de prestations aux responsables d'entreprise pour leur permettre de mener à bien leurs diverses missions d'employeur et d'entrepreneur :

- **Assurances sociales**
- **Formations continues**
- **Soutien à la création
d'entreprise**
- **Gestion d'associations**
- **Politique patronale**
- **Service juridique**

Pour offrir ces prestations, le Centre Patronal réunit plus de 370 collaboratrices et collaborateurs.

Les métiers représentés sont nombreux : juristes, politologues, économistes, financiers, conseillers à la clientèle, spécialistes en assurances sociales, comptables, membres des équipes d'accueil, d'intendance, de logistique, d'administration et de communication.

Avec ses collaborateurs de langue allemande basés à Berne et à Zurich, le Centre Patronal développe des activités de secrétariat associatif, de conseils juridiques, d'information, de formation continue et de lobbying. Il édite des publications destinées à la partie germanophone du pays.

Le Centre Patronal en quelques chiffres

370

collaborateurs à Paudex,
à Zurich et à Berne

120

secrétariats d'associations
professionnelles

41'000

affiliés à la caisse AVS
de la FPV - 1^{er} pilier

5'800

entreprises et indépendants
affiliés au FIP (2^e pilier)

1'010

personnes ayant commencé
une formation certifiante en 2023

8'000

abonnés au
Service juridique

80 ans

d'existence,
fêtée en 2022

33'000

bénéficiaires d'allocations
familiales

80'000

personnes accueillies
chaque année dans les locaux
du Centre Patronal

Se rassembler

La FPV comme porte d'entrée

C'est en adhérant à la Fédération patronale vaudoise (FPV) en tant que membre individuel qu'une entreprise ou un indépendant accède le plus largement aux multiples services du Centre Patronal (institutions sociales, conseils divers, formation, réseautage, etc.).

Des obligations légales

Toutes les entreprises, quelle que soit leur forme juridique, doivent satisfaire à un certain nombre d'obligations légales. C'est en particulier le cas s'agissant des assurances sociales (1^{er} et 2^e piliers, allocations familiales).

La législation fédérale indique que l'accès aux caisses privées d'assurances sociales implique l'adhésion à l'association qui les a créées.

Un vaste rassemblement

La FPV constitue la plus grande organisation économique du canton de Vaud. Elle réunit plus de 41'000 membres individuels (entreprises en raison individuelle ou constituées en personnes morales et indépendants).

Elle regroupe également plus de 120 associations professionnelles et groupements économiques. Elle confie la gestion de son secrétariat au Centre Patronal.



VOS AVANTAGES

- L'**accès aux services** très favorables de nos institutions sociales (AVS, allocations familiales, 2^e pilier)
- L'**ouverture aux activités et aux offres** du Centre Patronal (conseils, réseautage, formation)
- La **représentation de vos intérêts** à l'égard du public et des autorités



Christophe Reymond, Secrétaire général de la FPV

S'assurer

S'affilier au 1^{er} pilier

Tout employeur doit satisfaire à l'obligation de s'affilier à des institutions sociales. Grâce à sa proximité avec les chefs d'entreprise et les associations professionnelles, le Centre Patronal propose des offres avantageuses et des conseils précieux en matière de 1^{er} pilier.

Caisse AVS de la FPV

La caisse des PME et des indépendants

La Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise (FPV) est une caisse de compensation interprofessionnelle.

Avec plus de 41'000 affiliés, elle est la plus grande caisse AVS professionnelle du canton de Vaud, avec un volume de cotisations encaissées correspondant à un montant total de revenus et de salaires déclarés de l'ordre de 12,3 milliards de francs.

41'000

nombre d'affiliés à la caisse AVS de la FPV

75

collaborateurs

1

l'une des plus grandes caisses de compensation de Suisse pour les indépendants



VOS AVANTAGES

- Un **conseil personnalisé** en fonction de la situation de votre entreprise
- Des **frais administratifs calculés au plus juste** : un potentiel d'économie de plusieurs milliers de francs
- Un **barème dégressif** : des frais de gestion qui s'adaptent à la masse salariale
- Un **portail en ligne** pour nos assurances sociales : une simplification administrative et un gain de temps grâce à un décompte unique de cotisations



Contacts | Pour plus d'informations : centrepatronal.ch/assurances-sociales/avs-ai

Entreprise

058 796 39 01

avs.employeurs@centrepatronal.ch

Indépendant

058 796 39 02

avs.independants@centrepatronal.ch

S'affilier à une caisse d'allocations familiales

Le Centre Patronal gère la plus grande caisse professionnelle d'allocations familiales du canton de Vaud.

Caisse interprofessionnelle d'allocations familiales (CAF Inter)

La CAF Inter regroupe des entreprises issues de divers secteurs économiques ne disposant pas d'une caisse professionnelle spécifique.

Caisse interprofessionnelle régionale d'allocations familiales (CIRAF)

Reconnue dans toute la Suisse, la Caisse interprofessionnelle régionale d'allocations familiales (CIRAF) est la caisse idéale pour les entreprises qui possèdent des succursales dans différents cantons.



VOS AVANTAGES

- Un **taux de cotisation très avantageux** de 2,63%
- La **prise en charge des tâches administratives** et le **versement des allocations directement aux employés**

2,63%

—
taux de cotisation



Contact

Pour plus d'informations: **058 796 39 13**

caf@centrepatronal.ch | centrepatronal.ch/assurances-sociales/allocations-familiales



Mélanie Giller, responsable d'équipe CAF

S'assurer à l'assurance perte de gain maladie, assurance-accidents obligatoire et complémentaire LAA

Le Centre Patronal et Vaudoise Assurances allient leurs forces pour proposer une offre complète en matière d'assurance perte de gain en cas de maladie et d'assurances LAA.

Cette offre s'adresse :

- aux entreprises de toute taille, pour l'ensemble de leur personnel ou pour des catégories d'employés bien définies
- aux indépendants et aux membres de leur famille qui travaillent dans l'entreprise

Assurance perte de gain maladie

Un employé absent pour cause de maladie pendant une longue période représente pour l'employeur un risque financier important. L'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie vous permet de convertir ce risque imprévisible en coûts planifiés.

Assurance-accidents obligatoire (LAA) & accidents complémentaire (CLAA)

L'assurance-accidents obligatoire LAA offre des prestations en cas d'accident professionnel et non professionnel, fixées en fonction de besoins minimaux.

L'assurance complémentaire LAA vous permet de combler les lacunes de la couverture obligatoire LAA et de prévoir une meilleure indemnisation en cas d'accident.



VOS AVANTAGES

- Le **salaire assuré** : 80%, 90% ou 100%, 730 indemnités journalières sous déduction du délai d'attente
- Des **indemnités complémentaires** sur mesure en cas d'accouchement
- **Aucune déclaration de santé** lors de l'affiliation pour les entreprises ayant au moins 3 salariés
- Une **tarification avantageuse** taillée sur mesure selon votre secteur d'activité



Contact

Pour plus d'informations : **058 796 32 49**

pg@centrepatronal.ch | centrepatronal.ch/assurances-sociales/pg



Brenda Duruz-McEvoy, responsable des institutions de prévoyance / responsable de la politique sociale, experte en prévoyance

S'assurer au 2^e pilier

Choisir son fonds de prévoyance ne se fait pas à la légère et requiert une relation basée sur la confiance. Avec une expérience unique de plus de 80 ans, le Centre Patronal oriente ses clients durablement pour l'ensemble des décisions en matière de prévoyance professionnelle.

Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)

Une institution commune, un service personnalisé

Le Centre Patronal gère le Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP). Proposant des plans optimisés pour les petites et moyennes entreprises ainsi que pour les indépendants, le FIP allie sécurité des institutions communes et plans personnalisés. Pour permettre à chaque client d'avoir toujours le plan le mieux adapté à sa situation, une évaluation annuelle est proposée par nos spécialistes.

Le Centre Patronal gère également d'autres institutions de prévoyance :

- vitems
- Previsa
- Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie



VOS AVANTAGES

- **Moins de cotisations:**
240 francs de cotisation forfaitaire annuelle pour les frais par assuré, 31% inférieure à la moyenne suisse
- **Davantage d'intérêts versés:**
Versement d'un intérêt moyen de 2,40% sur les 5 dernières années
- Le versement de rentes **exceptionnelles**, grâce à un taux de conversion de 6,80%, sur l'entier du capital

5'800



entreprises et indépendants affiliés au FIP (2e pilier)

99,50%



taux de fidélité

6,80%



taux de conversion



Contact

Pour plus d'informations: **058 796 32 49**
info@fip.ch | fip.ch



Jacob Grabowski, responsable du soutien à la création d'entreprise

Aux côtés des entrepreneurs de demain

Créer une entreprise peut être aussi motivant que vertigineux. Au cœur de l'écosystème entrepreneurial vaudois, le Centre Patronal propose un service sur-mesure pour accompagner les créateurs d'entreprise.

Événements et conférences

Démocratiser la création d'entreprise

Plusieurs événements, dont les Matinales des nouveaux entrepreneurs, sont organisés tout au long de l'année, permettant d'aborder les thèmes majeurs de la création d'entreprise.

Entretiens-conseil

Une approche personnalisée

Chaque projet étant unique, des entretiens-conseil sont proposés en présentiel ou en ligne. Ces derniers vous permettent d'obtenir les réponses précises à l'ensemble de vos questions, tenant compte des spécificités de votre projet.



VOS AVANTAGES

- **EasyStart :**
Une plateforme digitale permettant d'accompagner les créateurs d'entreprise dans l'ensemble de leurs démarches, de A à Z, et ce de manière personnalisée
- **Guides thématiques :**
Nous proposons divers guides pratiques adressant chacun une thématique particulière de la création d'entreprise, vous permettant d'avancer avec confiance vers la prochaine étape
- Des prestations **offertes aux créateurs d'entreprise**, au cœur de l'écosystème entrepreneurial vaudois

EasyStart

Plateforme digitale pour un accompagnement complet et innovant

97%

des personnes ayant recouru à notre service nous recommandent

133

entretiens-conseil menés par an

93%

créateurs d'entreprise estimant que leurs interactions avec le Centre Patronal ont contribué au succès de leur projet



Contact

Pour plus d'informations: **058 796 35 63**
creation-entreprise@centrepatronal.ch | www.centrepatronal.ch/creation-entreprise



Patrick Mock, responsable du Service juridique

Se faire conseiller

Les chefs d'entreprise et responsables RH sont régulièrement confrontés aux droits et devoirs tant des employeurs que des employés. Il est dès lors primordial de pouvoir recourir, le plus simplement possible, à des conseils d'experts.

Service juridique

Des conseils illimités à un coût maîtrisé

La mission du Service juridique du Centre Patronal est de conseiller ses clients en tout temps afin de leur éviter de longues et coûteuses procédures devant les tribunaux.

Les abonnements *Conseil* et *Conseil 360°* garantissent un accès illimité aux juristes et avocats spécialisés en droit du travail du Centre Patronal avec une totale maîtrise des coûts.



VOS AVANTAGES

- **Trois abonnements** différents adaptés aux besoins des entreprises
- La **rédaction de contrats et de règlements** selon les spécificités de chaque client
- Une **assistance téléphonique** avec nombre d'appels illimité
- Le **Guide de l'employeur en version numérique et papier** avec deux mises à jour par année
- Une **plateforme en ligne** permettant de gérer toutes les prestations facilement :
 - prise des rendez-vous en ligne
 - inscription aux conférences et formations
 - accès à une bibliothèque en ligne d'articles, de jurisprudence et de documents officiels

9

prestations différentes selon votre abonnement

8'000

abonnés au Service juridique

12

juristes et avocats à Paudex et à Berne



Contact

Pour plus d'informations: **058 796 32 21**
abonnement@centrepatronal.ch | service-juridique.ch



Véronique Di Donato, adjointe de direction/responsable des événements et des partenariats

Construire et entretenir son réseau

Disposer d'un réseau professionnel est important pour un entrepreneur. Parce que le développement d'une activité économique ne passe pas que par le marketing et les réseaux sociaux, mais aussi par les contacts, le Centre Patronal offre une plateforme de grande qualité pour rencontrer d'autres chefs d'entreprise.

Les conférences

S'informer et réseauter

Le Centre Patronal organise de nombreux événements sur des thèmes d'actualité touchant à l'économie ou à des questions de société. Ces manifestations sont destinées à nos clients sur invitation. Elles allient convivialité et qualité.

Les équipes patronales

Réseautage régional entre entrepreneurs

Les équipes patronales gérées par le Centre Patronal assurent, dans les régions du canton de Vaud, l'organisation de nombreuses visites d'entreprises et de débats. Réservées aux chefs d'entreprise, ces rencontres sont un point d'ancrage régional indispensable. www.equipes-patronales.ch

17'000

—
entreprises constituent le réseau invité à nos événements

1'800

—
participants par année

30

—
conférences annuelles sur des thèmes variés



VOS AVANTAGES

- Un **cadre exclusif**
- Un **réseautage** entre professionnels
- Des **événements gratuits** pour nos clients



Contact

Pour plus d'informations: **058 796 33 00**
marketing@centrepatronal.ch | centrepatronal.ch/events



S'informer

Parmi les éléments qui conditionnent l'activité économique des entreprises, il y a l'information. Pour assumer pleinement ses tâches, un chef d'entreprise doit bénéficier d'informations fiables, précises et régulièrement mises à jour. Sans elles, pas de décision adéquate, pas d'orientation efficace. Pour aider les entrepreneurs, le Centre Patronal propose une large offre de publications généralistes ou spécialisées.

Mensuel Plein Centre

Pointu et piquant

Publié 10 fois par an, il propose des articles approfondis traitant des thèmes de l'actualité économique, politique, juridique et sociale. Cette revue exprime le point de vue du Centre Patronal et offre une information documentée, parfois agrémentée d'articles plus mordants.

Le Service d'information

Les 5 minutes indispensables

Publication hebdomadaire, éditée en français et en allemand, elle propose l'analyse synthétique d'un sujet particulier de l'actualité économique, politique, juridique ou sociale.

Questions de droit

Exhaustif et actuel

Une revue juridique publiée tous les deux mois qui traite de façon approfondie et abordable deux thématiques touchant à l'entreprise. Une façon efficace de se tenir à jour sur la dernière jurisprudence dans de nombreux domaines.

Étranger en Suisse

Spécialisé et complet

Tout ce que vous devez savoir au sujet des démarches et des droits relatifs à l'emploi de travailleurs étrangers, dans un guide complet et actualisé, disponible en français ou en allemand.

50

parutions du Service d'information par an

235'000

nombre de visiteurs uniques sur notre site internet en 2023



VOTRE AVANTAGE

Une **information exclusive** et de qualité



Contact

Pour plus d'informations: **058 796 32 21**

abonnement@centrepatronal.ch | centrepatronal.ch/publications



Pierre-Gabriel Bieri, responsable politique

Être défendu en tant qu'entrepreneur

Pour se développer, les entreprises ont besoin de conditions-cadres qui leur soient favorables. La mission d'une organisation économique telle que le Centre Patronal est de mettre tout en œuvre pour maintenir un environnement attractif et propice à la liberté d'entreprendre.

Activité politique

Une ligne, des convictions fortes

Le Centre Patronal joue un rôle d'interface entre les entreprises et les autorités publiques. Implanté à Paudex, à Berne et à Zurich, il fait entendre la voix des entrepreneurs sur les plans vaudois, lémanique, romand et fédéral, notamment lors de campagnes de votations, dont il assume régulièrement la responsabilité en Suisse romande.



VOS AVANTAGES

- Le Centre Patronal **représente vos intérêts** grâce à sa connaissance du contexte économique et social et aux liens forts qu'il entretient avec l'ensemble des acteurs du monde économique et politique, avec aussi les médias et les représentants de la société civile, qui font de lui un partenaire reconnu et respecté.
- Ainsi, à vos côtés, le Centre Patronal fait valoir, auprès des autorités, des responsables politiques et de la société en général, les nécessités et les exigences liées au **développement économique des entreprises**. Ce faisant, il agit pour assurer durablement la prospérité de la Suisse, du canton de Vaud, des habitants et des entreprises, en favorisant le partenariat social.

12

—

conventions collectives de travail (CCT) en gestion au Centre Patronal dont 7 CCT avec force obligatoire comptant plus de 67'000 employés soumis

350

—

contrôles effectués en 2023

13

—

secrétariats de Commission paritaire en gestion



Contact

Pour plus d'informations: **058 796 33 00**

politique@centrepatronal.ch | centrepatronal.ch/actions-politiques



Naghm Ilg, conseillère de vente Romandie Formation

Se former

Les entreprises ont toutes besoin de cadres formés aux bonnes techniques professionnelles et au management, pour leur permettre de relever les défis quotidiens auxquels elles sont confrontées.

Romandie Formation

La marque des cours du Centre Patronal

En Suisse romande, Romandie Formation occupe aujourd'hui une place incontournable en tant qu'organisateur privé de formations pour cadres et futurs cadres.

Nos pôles d'excellence sont les ressources humaines, la finance et fiduciaire, le management, ainsi que la gestion de projet.

830

personnes en formation dans notre pôle RH

390

personnes en formation dans notre pôle finance, comptabilité et fiduciaire

300

chargés de cours

1'010

personnes ayant commencé une formation certifiante en 2023



VOS AVANTAGES

- Des **locaux modernes** et accueillants à Paudex, Lausanne-gare, Nyon et Fribourg
- Un **parking offert** sur le site de Paudex
- Des **paiements échelonnés** sans frais additionnels
- Des **chargés de cours** pratiquant les matières qu'ils enseignent
- Des **formations en ligne** avec des chargés de cours formés et des matières adaptées

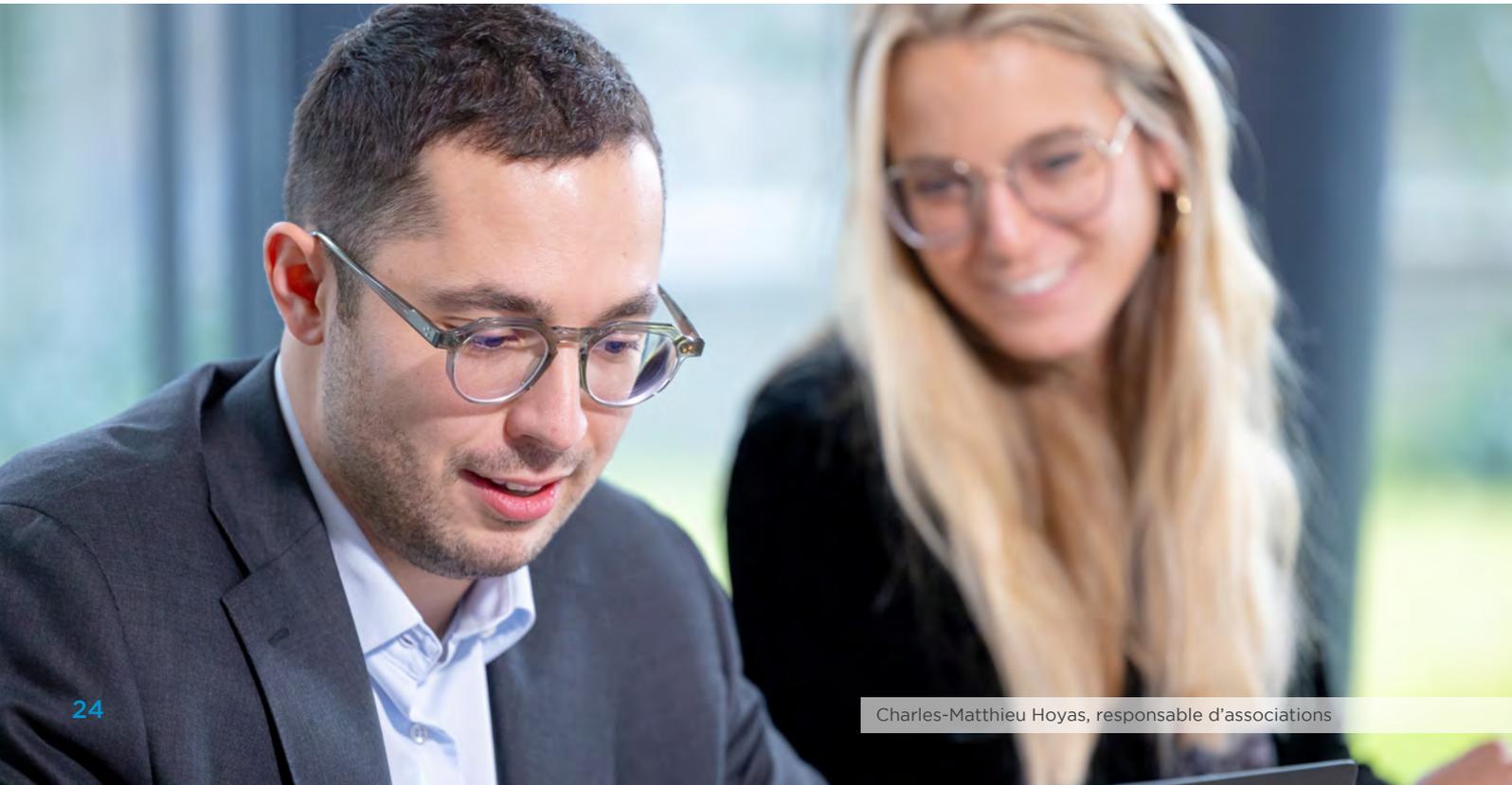


Contact

Pour plus d'informations: **0848 888 123**
info@romandieformation.ch | romandieformation.ch



Siège du Centre Patronal à Paudex (VD)



Charles-Matthieu Hoyas, responsable d'associations

Soutenir et accompagner la vie professionnelle

Les associations professionnelles jouent un rôle important dans la vie économique. Le Centre Patronal les soutient dans leurs missions tout comme il a toujours œuvré pour maintenir la paix du travail et favoriser le dialogue entre partenaires sociaux.

Management d'associations

Les professionnels du management associatif

Le Centre Patronal assure la gestion courante de 120 associations professionnelles, apporte aide et conseils aux membres, tient la comptabilité, mène à bien les projets. Que l'association soit vaudoise, romande ou suisse, le Centre Patronal fournit une infrastructure et une gestion adaptées à chaque besoin, tant sur le plan stratégique qu'administratif.

Avec son expérience et son expertise, le Centre Patronal se donne pour mission d'accompagner les commissions paritaires en contrôlant la bonne application des conventions collectives de travail, en administrant le secrétariat et en gérant l'utilisation des fonds paritaires.



VOS AVANTAGES

- Des **spécialistes** au service des professions organisées
- Une **présence en continu** même pour les groupements qui ont besoin de ressources à temps partiel
- Des **synergies avec d'autres secteurs**, un partage d'expériences et de bonnes pratiques
- Des **salles de réunion** à disposition
- Une **connaissance sans égale** des mécanismes liés à l'application des conventions collectives et au maintien du partenariat social

120

—
secrétariats d'associations

100

—
nombre de participants au Symposium SVMD (Société Vaudoise des Médecins Dentistes)

2'830

—
nombre d'apprentis gérés par le centre CIE



Contact

Pour plus d'informations: **058 796 33 06**

associations@centrepatal.ch | centrepatal.ch/associations-professionnelles

Commissions professionnelles paritaires: **058 796 32 34**

Impressum

**Conception, mise en page
& crédits photos**
map.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA - Renens

© janvier 2024

Centre Patronal

Fédération patronale vaudoise



Route du Lac 2
1094 Paudex

Case postale 1215
1001 Lausanne
T. +41 58 796 33 00

Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Bern
T. +41 58 796 99 09

www.centrepatronal.ch



Les taux, prestations et conditions sont valables pour l'année 2024